

Fiche action n°14

Intitulé de l'action	Mettre à disposition des médecins généralistes du Pays Graylois le « Petit guide pratique destiné à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap »
Co-pilotes	ARS – PAYS GRAYLOIS
Axe stratégique du CLS	Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé
Objectif opérationnel	Favoriser l'accès aux soins des personnes handicapées Faciliter l'accompagnement, le suivi, l'organisation du parcours de soins et de santé de la personne adulte handicapée malade , en lien avec le médecin traitant, les familles et les services et établissements médico-sociaux
Parcours / projet prioritaire ARS	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Enjeu de l'action	Les travaux du CERH (Comité d'Entente Régional des personnes Handicapées), conduits depuis 2012, avaient permis d'identifier les principaux obstacles d'accès aux soins des personnes handicapées. Parmi ceux-ci des difficultés liées à l'image du handicap, au manque de formation des professionnels, aux problèmes d'accessibilité des lieux, du matériel, des informations... Un groupe de travail interprofessionnel coordonné par l'ARS s'est constitué en 2014 pour produire un guide pratique couvrant les 5 catégories de handicap, sur 3 domaines : Accessibilité matérielle, Formation et Outils «protocole de prise de RDV» et «fiche de liaison».
Descriptif de l'action	Formaliser un plan de communication du guide auprès des médecins généralistes du Pays Graylois. Distribuer le guide à la faveur de rencontres professionnelles et/ou interprofessionnelles, individuelles ou collectives. Communiquer auprès des médecins généralistes de l'opportunité de solliciter l'Arespa sur les parcours de personnes en situation de handicap et malades
Opérateurs	ARS – Arespa – PAYS GRAYLOIS
Partenaires	Les URPS Les Conseil des ordres Les professionnels de santé
Eléments facilitateurs	Ce guide est à ce jour imprimé à 500 exemplaires, il est prêt à être diffusé. L'Arespa est identifiée comme le Centre de Ressources Régional Santé-Handicap.
Préalables	Recensement des généralistes du territoire Identification d'un binôme entre les 3 opérateurs pour la distribution
Programmation de la mise en œuvre et échéancier	1 ^{er} trimestre 2017 : formalisation du plan de communication puis distribution
Modalités de suivi	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions organisées - Nombre de guides distribués - Enquête de satisfaction à n+1 : nombre de généralistes ayant utilisé le guide, avec la fréquence (plus d'une fois par semaine, par mois, par an...) - Enquête de satisfaction auprès des personnes handicapées malades et de leurs familles - Nombre de personnes adultes handicapés malades ayant fait l'objet d'une sollicitation Arespa pour une assistance à l'organisation du parcours de soins et de santé
Budget	-
Source de financement	-

